

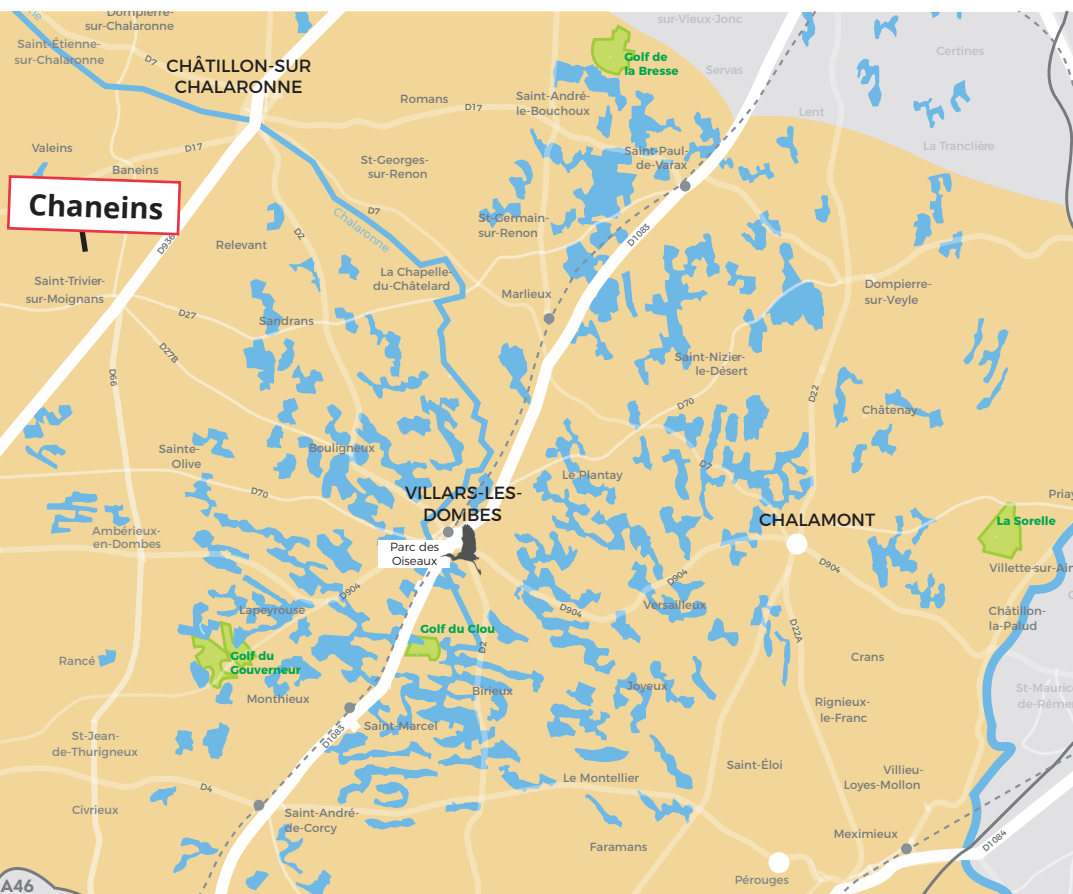
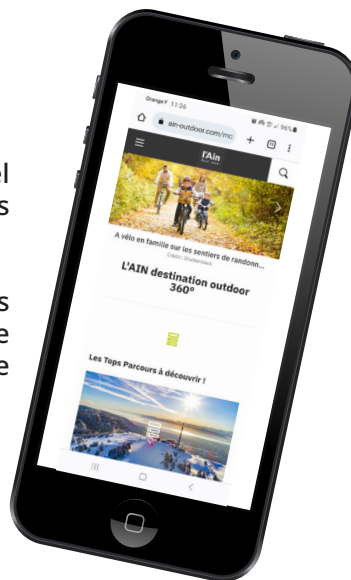
AVANT DE PARTIR

Téléchargez l'application mobile, elle est **gratuite** !

Choisissez votre parcours, randonnez en mode visuel ou vocal, enregistrez votre tracé GPX et partagez vos itinéraires préférés sur vos réseaux sociaux !

L'application Ain Outdoor vous permet de télécharger vos fonds de cartes préférés et de vous laisser guider même hors réseau téléphonique via le signal GPS de votre smartphone !

Ain Outdoor



Credit photo : C. CURT - Imprimerie Moderne - Ne pas jeter sur la voie publique.

CIRCUIT DE L'ÉTANG PRÊLE

Chaneins

18



14,5km - 3h45

Depuis le village de Chaneins, partez à la découverte de l'Espace Naturel Sensible de l'étang Prêle et de son écosystème. Plusieurs châteaux, dont celui de Chaillouvres et son étang, sont visibles. Vous aurez une vue panoramique sur le Beaujolais.

L'étang Prêle est un lieu aménagé, idéal pour faire un pique nique.



Place de la Bascule

14,5 km

3h45

Moyen 53 % goudron

Accessible aux VTT/VTC

Soyez prudent aux intersections et lors de la traversée des routes.

CIRCUIT DE L'ÉTANG PRÊLE

CHANEINS

“Circuit en pleine nature”



LES ETAPES DU PARCOURS
 Chaneins Eglise - Champ Famin - Etang Prêle - Les Manettes - Bois de Vavre - Beybleu - Chaneins

1 Sortir du parking et prendre la Grande Rue à gauche. Arrivé devant la mairie prendre à droite rue Cesseins. Puis, prendre la deuxième rue à gauche, place de l'église, revenir sur la rue des Verchères et continuer jusqu'à l'intersection avec la rue du Chabian. Suivre celle-ci, qui devient l'allée des sports. Au croisement, prendre à gauche Chemin de Servinges. Au croisement suivant, poursuivre cette rue sur la droite et continuer tout droit. Traverser la route de Saint-Trivier (D66B) et poursuivre sur le chemin de terre.

2 Au poteau Champ Famin, prendre la direction du **Château de Chaillouvres**, puis au prochain croisement prendre à gauche, chemin de l'étang. Traverser le **hameau Chaillouvres** et suivre le chemin de terre sur la gauche et longer l'étang avec sa vue sur le Château. Continuer tout droit jusqu'à rejoindre la départementale.

3 Traverser la D17 et prendre le chemin de terre sur la droite. Continuer sur ce chemin jusqu'à la route de Baneins (D100) et tourner à gauche. Continuer tout droit jusqu'au croisement avec le poteau Etang Prêle, puis tourner à gauche jusqu'à l'**étang Prêle**. **L'observatoire est en accès libre.**

4 Contourner l'étang par la gauche jusqu'au **poteau Etang Prêle**, puis prendre le chemin sur la gauche. Arrivé à la rue du Mont, tourner à droite. À la prochaine intersection, prendre le chemin de terre à droite et le suivre. Ce chemin offre à nouveau une vue sur l'**Espace Naturel Sensible** de l'étang Prêle. Arrivé sur la route de Saint-Etienne-sur-Chalaronne (D75), prendre à gauche, puis tout de suite à droite sur la rue de Montessuy et poursuivre jusqu'à la rue de Peyzieux.

5 Au **poteau Les Manettes**, tourner à droite et poursuivre sur cette route (route de Peyzieux). Traverser la ligne TGV sur le pont, puis, environ 100 m plus loin, prendre le chemin de terre à gauche. Continuer jusqu'au **poteau directionnel Bois des Vavres**. Prendre à gauche en direction de « **Etang de Beybleu** ». Continuer jusqu'à la D17, la traverser et poursuivre. Traverser la **rivière de la Calonne** et arriver au croisement avec le Chemin du Merle, **poteau Beybleu**.

6 Tourner à gauche, chemin du Merle jusqu'au prochain croisement. Prendre sur la gauche, route de Beybleu pendant environ 1.5 km en ignorant les différents chemins de terre qui partent à gauche ou à droite. Passer **sous la ligne TGV** par le tunnel. Prendre ensuite le chemin qui contourne le **plan d'eau** et arriver sur la rue de Cesseins. La remonter pour revenir au lieu de départ.

